

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026**

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M HADJ-SAADY Yann, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. BERVEILLER Daniel, Mme PLISSON Annie-Claude, Mme COVO Anne, Mme GUYOT Evelyne, Mme DRAGHI Catherine, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, M MARCHAND Stéphane, M. DUMONT Pascal, M SOREL Jean-Marc, Mr MASURE Frédéric, Mme GANDON Nathalie, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mme SARRANT Marie, M VERGEROLLE Mickaël, Mme DUCHEMIN Claire, M SEVESTRE Pierre Alexis, M FANCHINI Romain, Mme LENAIN Joanna, Mme CHEMINANT Marie

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : M FAURET Antonin à Mme SELLEM Lucie,

Absent(s) :

Nombre de votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Stéphane MARCHAND

Délibération n°26-012 Sur proposition de Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, doyenne de l'assemblée, le Conseil municipal, par 23 voix POUR soit à la majorité absolue, élit Madame SELLEM Lucie, Maire de Gometz le Châtel.

Délibération n°26-013 Sur proposition de Mme SELLEM Lucie, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR approuve le nombre de 6 adjoints au Maire.

Délibération n°26-014 Sur proposition de Mme Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal par 23 voix POUR, élit la liste des adjoints.

Délibération n°26-015 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, prend acte de la lecture de la Charte de l' élu local ;

Délibération n°26-016 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR délègue au Maire une partie de ses attributions ;

Délibération n°26-017 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, prend acte des délégations aux conseillers municipaux

Délibération n°26-018 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR fixe les indemnités des élus

Délibération n°26-019 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR élit les membres de la CAO

Délibération n°26-020 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR élit les membres de la caisse des écoles

Délibération n°26-021 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR élit les membres du CCAS

Délibération n°26-022 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR élit les membres du SIAHVY

Délibération n°26-023 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR élit les membres du SIEI

Délibération n°26-023 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR désigne un représentant au CNAS

Délibération n°26-023 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR désigne un correspondant défense

Délibération n° 26-023 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par 23 voix POUR désigne un correspondant incendie et secours

Le conseil est clos à 21h26

La séance est levée à 21h26

Le compte rendu de la séance a été affiché le 20 mars 2026 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 20 mars 2026

Le Maire,

Lucie SELLEM

